



# Compte-rendu succinct de la séance publique du Conseil Municipal en date du jeudi 30 mars 2017 à l'hôtel de ville 165, rue Ampère

Références :  
AV/CJL/AD/AP/JM

**Rillieux-la-Pape, le 31 mars 2017**

Secrétariat général  
ressources  
documentaires

**Séance publique du jeudi 30 mars 2017**

**Affaire suivie**  
**par** : Anne PRAT  
04.37.85.00.18

Le Conseil municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en date du **trente mars deux mille dix sept après convocation légale**,

Sous la présidence de monsieur Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 34

Nombre de conseillers votants : 35

Nombre de conseillers absents : 0

**Objet :**  
CR succinct du CM  
du 30 mars 2017

**Présents :**

**Mesdames et messieurs** : Vincendet, Smati, Leclerc, Perrot, Pruvost jusqu'à 22 h 40, Charvet, Monnet, Tétard, Nejjar, Desjames, Sève, Bérupon, Dupuy, Daas, Prot, Poizat, Diss, Pelluet, Burgensis à partir de 19 h 30, De La Cruz, Atallah, Petitgand, Porcheret, Ravigneaux jusqu'à 22 h 30, Gauquelin, Bouvier, Dandel, Bozon-Guillot, Cachard, Belhout, Darne, Llubet, Desmet, Combier.

**AFFICHAGE**  
du 7 avril au 7  
mai 2017 inclus

**Excusés Pouvoirs :**

**Mesdames et messieurs** : J. Pruvost donne pouvoir C. Leclerc à partir de 22 h 40, V. Burgensis donne pouvoir à G. Petitgand jusqu'à 19 h 30, C. Ravigneaux donne pouvoir à B. Desmet à partir de 22 h 30, C. Ravat donne pouvoir à J.C. Darne.

**Absent** : 0

**Secrétaire de séance** : Ludivine Porcheret

**Date de convocation** : 7 mars 2017

**Date affichage compte rendu succinct** : 7 avril 2017

**Le Conseil municipal à l'unanimité :**

- approuve le compte rendu du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2017

- prend acte des décisions prises en application de la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014

## **2017/03/24 - Détermination des taux d'imposition 2017**

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de maintenir** les taux d'imposition relatifs à la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2017 à leur valeur délibérée en 2016, à savoir :
- taux de la taxe d'habitation : 19,95 %,
- taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,45 %,
- taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,10 %,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, sur ces bases, à compléter et signer l'état de notification des taux d'imposition 2017 (Etat 1259 MI).

## **2017/03/25 – Budget primitif 2017 – Budget principal**

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal,

**à la majorité :**

### **Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)  
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,  
madame Bozon-Guillot**

**Contre : 7 ([5 liste « une ville qui nous ressemble »] et [2 liste « Avec J-C  
Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »])**

- **approuve** le Budget primitif 2017 arrêté aux montants suivants :  
Fonctionnement : 36 936 873 € en dépenses et recettes  
Investissement : 15 734 290 € en dépenses et recettes

**à la majorité : (Les élus assurant des fonctions dans des associations n'ont pas pris part au vote : mesdames et messieurs Béruson, Attalah, Porcheret, Monnet)**

### **Vote**

**Pour : 22 (liste « le renouveau pour notre ville »)  
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, Madame  
Bozon-Guillot Corinne**

**Contre : 7 ([5 liste « une ville qui nous ressemble »] et [2 liste « Avec J-C Darne  
donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »])**





2017, étant entendu que des avances ont déjà fait l'objet de versement en application de la délibération du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2017,

- **d'autoriser** le versement d'une subvention de 140 000 euros à la Mission Locale, dont 22 000 euros d'acompte déjà voté en Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2017,

- **d'autoriser** Mr le Maire à signer les conventions correspondantes et toutes pièces nécessaires au versement des subventions allouées,

- **d'autoriser** le Maire à engager toutes les consultations et marchés publics s'y rapportant.

### **2017/03/30 - Mise à jour du tableau des effectifs**

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à la **majorité**, décide :

#### **Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**

**+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,  
madame Bozon-Guillot**

**Abstentions : 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**

**5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

**Contre : 0**

• **d'approuver** les modifications du niveau des postes

• **de dire** que la dépense correspondante est prélevée sur les crédits ouverts au chapitre 012 du budget.

### **2017/03/31 - Délégation de Service Public concessive pour concevoir, financer et réaliser les travaux de construction d'un centre aquatique sur la ville de Rillieux-la-Pape : choix du délégataire, constitution de la SEMOp du Loup Pendu et autorisation donnée au Maire pour signer le contrat**

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à la **majorité**, décide :

#### **Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**

**+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,  
madame Bozon-Guillot**

**+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**

**Contre : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

▪ **d'approuver** le choix de la société OPALIA comme actionnaire opérateur économique de la SEMOp du Loup Pendu,

- **de constituer** avec la société OPALIA la SEMOp du Loup Pendu et d'entrer au capital de cette SEMOp du Loup Pendu à hauteur de 500 000 € soit 49,02 %,
- **de confier** à la SEMOp du Loup Pendu ainsi constituée la délégation de service public concessive pour concevoir, financer et réaliser les travaux de construction d'un centre aquatique et exploiter ce centre aquatique pour une durée de 25 ans,
- **d'approuver** le contrat de concession et ses annexes,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer le contrat de concession et ses annexes et tout acte, document ou convention utiles à la constitution de la SEMOp du Loup Pendu et à l'exécution des actes et contrats objets de la présente délibération,
- **d'approuver** les statuts et le pacte d'actionnaires de la SEMOp du Loup Pendu et d'autoriser leur signature par Monsieur le Maire dans des termes substantiellement conformes aux projets soumis au Conseil Municipal,
- **de mettre** à disposition de la SEMOp du Loup Pendu la parcelle A dès le démarrage des travaux et la parcelle B après la déconstruction de la piscine actuelle (selon le plan annexé au rapport),
- **d'autoriser** la SEMOp du Loup Pendu, ou toute personne dûment habilitée, à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ces travaux,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document d'urbanisme ou attestation relatifs à ce dossier,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à déposer le permis de démolir de l'actuelle piscine qui sera déconstruite au second semestre 2019 après la mise en service du nouvel équipement,
- **de dire** que les crédits correspondants à l'entrée au capital de la SEMOp du Loup Pendu sont inscrits au budget primitif 2017.

**2017/03/32 - Délégation de Service Public concessive pour concevoir, financer et réaliser les travaux de construction d'un centre aquatique sur la ville de Rillieux-la-Pape : autorisation donnée au Maire pour signer la convention tripartite et les actes d'acceptation de cession de créances**

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

**Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**  
**+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,**  
**madame Bozon-Guillot**  
**+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**  
**Contre : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **d'approuver** les actes d'acceptation, y compris leurs annexes, au terme desquels la Ville de Rillieux-la-Pape procède à l'acceptation de la cession des créances y figurant au bénéfice des créanciers financiers représentés par Deutsche Pfandbriefbank AG,
- **d'approuver** la convention tripartite, y compris ses annexes, à conclure par la Ville avec la SEMOp du Loup Pendu et ses créanciers financiers représentés par Deutsche Pfandbriefbank AG,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer les actes d'acceptation conformes aux projets soumis au Conseil Municipal,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention tripartite et ses annexes,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de l'ensemble des actes et contrats objets de la présente délibération.

**2017/03/33 - Désignation des représentants de la collectivité au sein de la SEMOp constituée pour le Centre aquatique du Loup Pendu**

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **procède** aux désignations ci-après par un vote à mains levées, le Conseil municipal en ayant décidé ainsi à l'unanimité,
- **désigne** le représentant de la collectivité à l'assemblée générale constitutive de la Semop Centre aquatique du Loup Pendu et aux assemblées générales à venir,

**Est désigné comme représentant** de la collectivité à l'assemblée générale :

Monsieur Alexandre Vincendet (30 voix)

- 30 voix } Liste « Le renouveau pour notre ville »
- } Liste « Avec J.C. Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »
- } Liste « Une ville qui nous ressemble » Monsieur Dandel, Madame Bozon- Guillot

Abstentions : 5 Liste « Une ville qui nous ressemble » Mesdames et messieurs : Gauquelin, Bouvier, Cachard, Belhout, Combier.

- **désigne** les 5 représentants de la collectivité au conseil d'administration de la Semop du Loup Pendu et **autorise** Monsieur le Maire à signer toute pièce acte et document utile à l'exécution de la présente délibération.

**Sont désignés comme représentants de la collectivité au Conseil d'Administration :**

**Liste « Le renouveau pour notre ville » avec 30 voix**

- M. Vincendet Alexandre }
- M. De La Cruz Philippe } (30 voix) - Abstentions : 5 Liste « Une ville qui nous ressemble »
- M. Desjames Fabrice }
- M. Daas Abdelhafid }

**Liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »**

- M. J-C Darne (35 voix : Pour)

**2017/03/34 - Amélioration du Cadre de Vie. Orientations et actions 2017**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

**Vote**

**Pour : 25 (liste « le renouveau pour notre ville »)  
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,  
madame Bozon-Guillot**

**Abstentions : 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel  
élan »)**

**Contre : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

**(Monsieur Marc Atallah, Président de « Cap Nord » n'a pas pris part au vote)**

- **d'approuver** les orientations prises en matière d'amélioration du cadre de vie ;
- **d'autoriser** le versement des subventions à l'ensemble des organismes, telles que détaillées dans l'annexe du Budget primitif et conformément à la réglementation, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document s'y rapportant ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à engager toutes les consultations et marchés publics s'y rapportant.

**2017/03/35 - Participation financière de la ville – Les Balcons de Sermenaz**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de donner** un avis favorable à la demande d'aide financière sollicitée par DYNACITE pour l'acquisition sous forme de VEFA de 65 logements locatifs sociaux neufs situés Zac de SERMENAZ,

- **d'accepter** la participation financière de la Ville pour cette opération à hauteur de 155 561 €, d'autoriser le versement de 155 561 € à DYNACITE (un acompte de 30% soit 46 668,30 € sera versé à la signature de l'acte authentique, le versement du solde sera effectué à la fin de l'opération) et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte pris en application de la présente délibération, notamment une convention de réservation de logement,
- **de dire** que les crédits sont prévus au BP 2017, compte 20421-72 subvention d'équipement aux personnes de droit public – aide au secteur locatif.

### **2017/03/36 - Acquisition de la propriété rue du Capitaine Julien**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

#### **Vote**

**Pour :**            **26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**  
                           **+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert**  
   **Dandel, madame Bozon-Guillot**  
                           **+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel**  
   **élan »)**  
**Abstentions :** **5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**  
**Contre :**           **0**

- **d'approuver** l'acquisition de la propriété située BV 174, 191 bis rue du Capitaine Julien au prix de 300 000 euros et de la propriété BV 185 au prix de 12 000 euros, hors frais et taxes en vigueur,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce acte et document se rapportant à cette opération,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à supporter ou consentir toute servitude nécessaire à la mise en œuvre,
- **de dire** que les crédits sont inscrits au budget communal.

### **2017/03/37 – Vente de terrain à Vancia à la société Linea Construction**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

#### **Vote**

**Pour :**            **26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**  
**Contre :**           **7 (liste « une ville qui nous ressemble »)**  
                           **+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel**  
   **élan »)**  
**Abstention :** **0**





**2017/03/41 - Fonds Petits Travaux 2017 : Modalités d'intervention de la ville de Rillieux-la-Pape, programme et demande de subvention**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de valider** le programme Fonds Petits Travaux 2017 présenté dans la convention annexée au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention définissant les modalités d'intervention de la commune de Rillieux-la-Pape pour compte de tiers, dans le cadre de l'opération « Fonds Petits Travaux 2017 »,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires et organismes,
- **de prendre** en charge, au moment de la clôture des opérations contenues dans chacune des conventions, le montant des dépenses non couvert par des recettes, et ceci par l'émission d'un mandat d'ordre correspondant à une subvention à caractère exceptionnel,
- **de prévoir** l'inscription des crédits nécessaires au BP 2017 aux comptes :
  - 4581 fonction 824 – dépenses d'investissement sous mandat en opération réelle
  - 4582 fonction 824 – recettes d'investissement sous mandat en opération réelle et d'ordre
  - 674 fonction 824 – subventions exceptionnelles en opération d'ordre.

**2017/03/42 - Construction d'une salle des fêtes et des familles : Clôture de l'autorisation de programme**

Rapporteur : C. Leclerc

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la clôture de l'autorisation de programme n°5708061 avec un montant total de dépenses s'élevant à 6 448 790,13 € TTC.

**2017/03/43 - Démolition et reconstruction partielle du Groupe Scolaire de la Velette : Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement 2017**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

**Vote**

**Pour :** 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)  
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,  
madame Bozon-Guillot  
+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel  
élan »)  
**Contre :** 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'approuver** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°169101,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires financeurs,
- **de dire** que la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la ville selon l'échéancier suivant :
  - crédit de paiement 2016 = 36 765 €
  - crédit de paiement 2017 = 83 235 €
  - crédit de paiement 2018 = 700 000 €
  - crédit de paiement 2019 = 3 000 000 €
  - crédit de paiement 2020 = 3 000 000 €
  - crédit de paiement 2021 = 2 180 000 €

et seront imputées aux articles 2031, 2033, 2184, 2188, 2313 et 2315 - fonction 20 – section investissement (dossier n°169101).

**2017/03/44 -Démolition/Reconstruction du bâtiment Hulotte du centre aéré des Lônes :  
Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement 2017**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la modification et la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°926152 avec comme limite supérieure des dépenses 800 000 € TTC,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires financeurs,
- **de dire** que la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la ville selon l'échéancier suivant :
  - crédit de paiement 2015 = 12 667,22 €
  - crédit de paiement 2016 = 135 988,40 €
  - crédit de paiement 2017 = 601 252,99 €
  - crédit de paiement 2018 = 50 091,39 €

et seront imputées aux articles 2031, 2033, 2184, 2188, 2313 et 2315 - fonction 421 – section investissement (dossier n°926152).

**2017/03/45 - Extension du système de vidéo protection urbaine : Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement 2017**

Rapporteur : J. Smati

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°1094152,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires financeurs,
- **de dire** que la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la ville selon l'échéancier suivant :
  - crédit de paiement 2016 = 65 624,05 €
  - crédit de paiement 2017 = 356 641,48 €
  - crédit de paiement 2018 = 200 000,00 €
  - crédit de paiement 2019 = 177 761,47 €et seront imputées aux articles 2031, 2033, 2313 et 2315 - fonction 112 – section investissement (dossier n°1094152).

**2017/03/46 - Construction d'équipements publics sur le site de Paul Chevallier : Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement 2017**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°8579091,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier,
- **de dire** que la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la ville selon l'échéancier suivant :
  - crédit de paiement 2009 : 182 815,82 €
  - crédit de paiement 2010 : 1 353 144,28 €
  - crédit de paiement 2011 : 5 213 933,17 €
  - crédit de paiement 2012 : 6 550 957,57 €
  - crédit de paiement 2013 : 1 147 349,20 €
  - crédit de paiement 2014 : 3 514 750,90 €
  - crédit de paiement 2015 : 1 352 851,84 €
  - crédit de paiement 2016 : 167 709,76 €

- crédit de paiement 2017 : 76 346,09 €

et seront imputées aux articles 2031, 2033, 2184, 2188, 2313 et 2315 - fonction 20 et 411 – section investissement (dossier n°8579091).

**2017/03/47 - Réhabilitation de l'ensemble immobilier Place Canellas : Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement 2017**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

**Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)  
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot  
+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel  
Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **d'approuver** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°877151,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires financeurs,
- **de dire** que la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la commune selon l'échéancier suivant :
  - crédit de paiement 2015 = 32 637,60 €
  - crédit de paiement 2016 = 251 499,81 €
  - crédit de paiement 2017 = 418 971,39 €
  - crédit de paiement 2018 = 450 000,00 €
  - crédit de paiement 2019 = 146 891,20 €
  -

et seront imputées aux articles 2031, 2033, 2313 et 2315 - fonction 020 – section investissement (dossier n°877151).

**2017/03/48 - Réhabilitation de l'Espace Baudelaire en Médiathèque : modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement 2017**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

**Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**  
**+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot**  
**2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**  
**Contre : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **d'approuver** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°897151,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
- **de dire** que la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la ville selon l'échéancier suivant :
  - crédit de paiement 2015 = 1 080,00 €
  - crédit de paiement 2016 = 596 068,80 €
  - crédit de paiement 2017 = 867 580,00 €
  - crédit de paiement 2018 = 4 500 000,00 €
  - crédit de paiement 2019 = 3 535 000,00 €
  - crédit de paiement 2020 = 3 200 001,20 €

et seront imputées aux articles 2031, 2033, 2184, 2188, 2313 et 2315 - fonction 30 – section investissement (dossier n°897151).

**2017/03/49 - Aménagement d'une coulée verte : Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement 2017**

Rapporteur : V. Prot

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°1610661,
  - **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
  - **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires financeurs,
  - **de dire** que la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la ville selon l'échéancier suivant :
    - crédit de paiement 2016 = 864,00 €
    - crédit de paiement 2017 = 229 136,00 €
    - crédit de paiement 2018 = 500 000,00 €
    - crédit de paiement 2019 = 500 000,00 €
- et seront imputées aux articles 2031, 2033 et 2315 - fonction 823 – section investissement (dossier n°1610661).

**2017/03/50 - Création d'un pôle administratif à Casarès : Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement 2017**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°14209141,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires financeurs,
- **de dire** que la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la ville selon l'échéancier suivant :
  - crédit de paiement 2015 = 42 033,02 €
  - crédit de paiement 2016 = 891 872,67 €
  - crédit de paiement 2017 = 3 296 064,91 €
  - crédit de paiement 2018 = 100 029,40 €et seront imputées aux articles 2031, 2033, 2184, 2188, 2313 et 2315 - fonction 020 – section investissement (dossier n°14209141).

**2017/03/51 - Création d'un équipement d'accueil polyvalent rue Capitaine Julien: Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement 2017**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n° 8579151,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires financeurs,
- **de dire** que la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la ville selon l'échéancier suivant :
  - crédit de paiement 2016 = 28 281,60 €
  - crédit de paiement 2017 = 1 051 718,40 €

et seront imputées aux articles 2031, 2033, 2184, 2188, 2313 et 2315 - fonction 33 – section investissement (dossier n°8579151).

**2017/03/52 - Création d'un nouveau centre aquatique : Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement 2017**

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

**Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**  
**+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,**  
**madame Bozon-Guillot**  
**+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**  
**Contre : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **d'approuver** la modification et la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°169211 avec comme limite supérieure des dépenses 80 000 € TTC,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
- **de dire** que la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la ville selon l'échéancier suivant :
  - crédit de paiement 2016 = 52 384,84 €
  - crédit de paiement 2017 = 27 615,16 €et seront imputées aux articles 2031 et 2033 - fonction 413 – section investissement (dossier n°169211).

**2017/03/53 - Opération CIVIGAZ - Convention avec la fondation FACE et GrDF**

Rapporteur : P. De La Cruz

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la convention tripartite jointe en annexe du rapport en vue de la réalisation de l'opération CIVIGAZ,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document relatif à ce dossier.

**2017/03/54 - Démarche Cit'ergie : Accompagnement des Rilliards pour la rénovation énergétique de leur logement et sensibilisation à la maîtrise de l'énergie. Partenariat avec SOLiHA et l'ALE**

Rapporteur : P. De La Cruz

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** le projet ci-annexé de convention d'objectifs 2017-2019 entre la Ville, l'association SOLiHA Rhône et Grand Lyon et l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise, relative à l'accompagnement des Rilliards pour la rénovation énergétique de leur logement et la sensibilisation à la maîtrise de l'énergie,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- **d'approuver** le plan d'actions 2017 figurant en annexe 1 de la convention, et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à verser à l'association SOLiHA Rhône et Grand Lyon une participation forfaitaire de 15 000 € pour la conduite des actions inscrites dans ladite convention et de dire que les sommes correspondantes sont inscrites au budget 2017, à l'article 6228 fonction 830 section de fonctionnement,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à verser à l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise une participation forfaitaire de 12 000 € pour la conduite des actions inscrites dans ladite convention et de dire que les sommes correspondantes sont inscrites au budget 2017, à l'article 6228 fonction 830 section de fonctionnement,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**2017/03/55 - Droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux. Proposition d'élargissement du périmètre de sauvegarde**

Rapporteur : J. Pruvost

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

**Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**  
**+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,**  
**madame Bozon-Guillot**  
**+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**  
**Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **d'approuver** la présente délibération qui propose l'élargissement du périmètre de préemption commercial ;
- **d'autoriser** le Monsieur le Maire à exercer le droit de préemption commercial dans le cadre de ce nouveau périmètre dans les conditions précisées dans le rapport ;
- **d'autoriser** le Monsieur le Maire à signer tout document relatif aux transactions immobilières afférentes à ce dispositif ;

- **de dire** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2017 et suivants à l'article 2088 – section d'investissement.

**2017/03/56 - Autorisation d'ouverture dominicale des commerces de détails alimentaire et non-alimentaires de Rillieux-la-Pape. Ajustement des dates pour l'année 2017**

Rapporteur : J. Pruvost

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

**Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**  
**+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot**  
**+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**  
**Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **d'autoriser** l'ouverture dominicale des commerces pour les dates ajustées présentées dans le tableau en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document lié à l'exécution de cette disposition, en particulier les arrêtés municipaux autorisant les ouvertures dominicales, ou la modification des dates de ces ouvertures en cours d'année.

**2017/03/57 - Convention de partenariat opérationnel avec la Chambre de Commerces et d'Industrie de Lyon-Métropole-Saint-Etienne-Roanne (CCILM)**

Rapporteur : J. Pruvost

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de prendre** connaissance de la convention de partenariat et des fiches actions jointes en annexe et de valider une participation de la ville à hauteur de 15 000 € maximum pour 2017,
- **d'approuver** la présente délibération qui propose la mise en place formelle de ce partenariat,
- **d'autoriser** le Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la mise en place de ce partenariat,
- **de dire** que les dépenses correspondantes à ces actions sont inscrites au budget 2017 en section de fonctionnement - article 6228 fonction 90.

**2017/03/58 - Arrêt du projet de Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération lyonnaise avant enquête publique - Avis du Conseil Municipal**

Rapporteur : G. Petitgand

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de prendre** acte, après en avoir débattu, des grands enjeux et du plan d'actions proposés par le SYTRAL,

**le Conseil Municipal, à la majorité, décide :**

**Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)  
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert  
Dandel, madame Bozon-Guillot**  
**Abstention : 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**  
**Contre : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **d'émettre** un avis défavorable à la version présentée du PDU,
- **de faire** une réponse au SYTRAL proposant les amendements et propositions listés dans le rapport.

**2017/03/59 - Garantir les solidarités – Orientations et actions 2017**

Rapporteur : C. Sève

Le Conseil municipal, **à la majorité** :

**Vote**

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)  
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert  
Dandel, madame Bozon-Guillot**  
**2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**  
**Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **approuve** les orientations prises en matière de solidarités ;

**à la majorité** :

**Vote**

**Pour : 23 (liste « le renouveau pour notre ville »)  
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») Monsieur Gilbert Dandel,  
Madame Bozon-Guillot**  
**Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**  
**Contre : 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel  
élan »)**

**(Les élus assurant des fonctions au sein d'instances dans les associations n'ont pas pris part au vote : Mesdames monsieur Monnet, Bérupon, Porcheret)**

- **autorise** le versement des subventions à l'ensemble des organismes précités, telles que détaillées dans l'annexe du Budget primitif et conformément à la réglementation, étant entendu que des avances ont déjà fait l'objet de versements en application de la délibération du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2017,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document s'y rapportant.

#### **2017/03/60 - Convention pluriannuelle d'objectifs du Centre Chorégraphique National**

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'accepter** les termes de cette convention et de ses annexes,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention dont le projet est joint à la présente délibération.

#### **2017/03/61 - Conventonnement des associations sportives en contrat d'objectifs**

Rapporteur : A. Daas

Le Conseil municipal, **à l'unanimité** des votants :

**(Mesdames et monsieur : Monnet, Porcheret, Bérupon, ne participent pas au vote car sont membres d'instance au sein des associations)**

- **accepte** le principe des contrats d'objectifs pour les associations participant au projet,
- **autorise** Monsieur le Maire à verser les subventions et à signer les contrats d'objectifs et toutes pièces se rapportant au dossier, en particulier les conventions prévues à l'article 10 de la loi n° 2000 – 321 du 12 avril 2000, qui définit les conditions de versement des subventions aux organismes de droit privé par les personnes publiques, et au décret d'applications du 6 juin 2001, et à procéder au versement des subventions allouées,

- **précise** que les crédits sont prévus au budget primitif 2017 à l'article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé », fonction 40 « services communs » gestionnaire « sports ».

#### **2017/03/62 - Projet Culturel Educatif et Social de la Médiathèque**

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** le PCES joint au rapport (Projet Culturel Educatif et Social).

#### **2017/03/63 - Compte-rendu d'activité du Conseil citoyen - Seconde session 2016**

Rapporteur : B. Desmet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, **prend acte** du compte-rendu d'activité du Conseil citoyen, seconde session 2016.

#### **2017/03/64 - Programmation Politique de la Ville 2017 (cf. annexe)**

Rapporteur : X. Bérujon

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la programmation des actions Politique de la Ville 2017 telle que définie dans les tableaux annexés au rapport.

#### **2017/03/65 - Sécurisation dans les écoles – Demande de subvention**

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de prendre acte** de la liste des travaux réalisés dans les écoles de Rillieux-la-Pape, telle qu'annexée au présent rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible concernant la liste des travaux énoncés en annexe du rapport.

#### **2017/03/66 - Règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant**

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** le règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant et d'autoriser M. le Maire à signer le règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant.

### **2017/03/67 - Opération Ville-Vie-Vacances. Modalités d'organisation des chantiers jeunes 2017**

Rapporteur : J. Smati

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'accepter** le principe de reconduction de l'opération « chantiers jeunes » en 2017,
- **de permettre** le versement d'une gratification de 20 euros par jour (15 € en espèces exonérés de charges, complétés d'un montant forfaitaire de prise en charge de 5 € incluant les frais de déplacement et de restauration) et par jeune sur une période de 10 ½ journées non renouvelables et de souscrire les polices d'assurances nécessaires,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter, au cours de l'année 2017, des subventions d'un montant le plus élevé possible et à signer les conventions de partenariat, et toutes pièces se rapportant à ce dossier, les crédits étant inscrits au budget primitif 2017, gestionnaire « bureau information jeunesse », articles 62 878 « divers – autres organismes », fonction 524 « autres services » et 6714 « bourses et prix », fonction 422 « autres activités pour les jeunes ». L'organisation des chantiers – jeunes est prévue dans le cadre du dispositif « Ville – Vie – Vacances ».

### **2017/03/68 - Subvention dans le cadre de l'organisation du carnaval 2017**

Rapporteur : C. Leclerc

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de verser** une subvention d'un montant de 4 000 euros pour l'exercice 2017 à l'Association de Parents des Familles Espagnoles Emigrées en France pour la réalisation du carnaval, les crédits étant inscrits au budget 2017 sur la ligne 6574 023.

**La séance est levée à 23 h 00.**

**N.B.** : Toutes les pièces complémentaires, délibérations et annexes sont consultables au service du Secrétariat Général aux heures d'ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous – Les délibérations sont publiées au Recueil des actes administratifs.  
(Tel : 04.37.85.00.18 / 04.37.85.00.27 / 04.37.85.00.00)